



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché/Publié le 16/12/2022

ID : 040-214001554-20221210-221210H1350H2-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 10 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le dix décembre à dix heures quatre, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : mercredi 07 décembre 2022

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Carine DUPUY, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marc VERNIER, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Véronique MORA a donné pouvoir à Mme GARROUSSIA; Cédric CHATON a donné pouvoir à M. SANCHEZ

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
Présents	<u>13</u>
Pouvoirs	<u>2</u>
Votants	<u>15</u>

N° DEL20221210-017

FINANCEMENT TRAVAUX MENES PAR LE SYDEC

Considérant les devis proposés par le SYDEC comme suit :

- Affaire 053914 : Prises guirlandes route de l'océan CDE026

Montant TTC	6 726€
Montant HT	5 673€
Participation SYDEC	3 120€
A charge de la commune	2 553€

- Affaire 055961 : Prises guirlandes route de l'océan

Montant TTC	5 009€
Montant HT	4 225€
Participation SYDEC	2 324€
A charge de la commune	1 901€

- Affaire 054869 : Enfouissement rue du stade réseau basse tension

Montant TTC	17 110€
Montant HT	14 368€
Participation SYDEC	2 874€



Participation CAS FACE	8 621€
A charge de la commune	2 874€
- Affaire 054869 : Enfouissement rue du stade éclairage public	
Montant TTC	1 415€
Montant HT	1 193€
Participation SYDEC	656€
A charge de la commune	537€
A charge de la commune pour l'affaire 054869 : 3 411€	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

APPROUVER ces devis

AUTORISER monsieur le Maire signer tout document concerné par ces travaux.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , 19/12/22

Le secrétaire de séance



Thierry GALLEA